Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Loiron - Tome II

Loiron, chef-lieu de canton, arrond. de *Laval* (13 kil. O.).

Anciens noms

C. de Loiron, v. 1110 (Cart. du Ronceray, p. 229). — *G. de Loirrun,* v. 1110 (Ibid., p. 224). — *Ecclesia de Loiron,* v. 1120 (Cart. de Marmoutier). — *J. de Loyrrun,* 1239 (Chart. de la Roë, fds Garaudière). — *R. de Loirron,* 1242 (Cart. de Fontaine-Daniel, p. 174). — *Loirron,* 1312 (Bib. nat., fr., 8.736). — *Loairon,* 1399 (Cab. de la Beauluère). — *Louairron,* 1453 (Bib. nat., R/5. 383). — *Iter de Loyronio ad Gravellam,* 1456 (Lib. fund., t. I, f. 116). — *Loyron,* 1456 (Ibid.). — *Parrochia de Loayronnio,* 1466 (Tit. de la fab. d'Ahuillé). — *Ecclesia de Loyronnio,* 1489 (Lib. fund., t. II, f. 118). — *Loayron,* 1502 (Cab. de la Beauluère). — *Cura SS. Gervasi et Prothasi de Loeron,* 1626 (Pouillé des abbayes, p. 202). — *Loerron* (Carte cénom.). — *Loiron* (Jaillot, Cassini).

Géographie physique

Géologie. — « Au sud du bourg, schistes précambriens que suivent, en se dirigeant vers le N., des schistes et des grès ordoviciens et gothlandiens formant des bandes O.-N.-O. E.-S.-E. Les schistes et quartzites gothlandiens et gédiniens, avec pointements de diabase (Les Vallonnières, la Roudière), occupent tout le reste de la commune, à part une bande de grès à *O. Monnieri* qui contourne Saint-Isle, en enserrant le synclinal carbonifère de Saint-Berthevin. Cette bande vient du N.-E., s'avance jusqu'à la Henrière (153), revenant ensuite sur elle-même pour constituer les hauteurs de l'Aulne. A signaler également, au N.-O. de la Lande-Euchère, des dépôts du Culm, en contact, par transgression, avec les assises siluriennes. » D.-P. Œ.

Territoire allongé du N. au S., traversé de l'E. à l'O. par la route de Paris en Bretagne qui suit une ligne de hauteurs (155, 163, 173 m.) divisant les bassins du Vicoin et de l'Oudon. Les vallées de ces deux rivières s'abaissent à 100 et 110 m. Les habitants demandent un secours à l'intendant pour réparer la grande route dans la traverse de Loiron ; ils ne peuvent, sans un atelier de charité, faire celle de leur bourg. Ce bourg, situé sur le versant S. (126 m.), coupé autrefois par le chemin Gravelais (1514) et par celui de Laval au Pertre (1456), est à 1.000 m. S. de la route nationale et relié avec Saint-Berthevin-lès-Laval (9 kil. E.) ; Ahuillé (6.500 m. S.-E.) ; Montjean (7 kil. S.) ; Ruillé-le-Gravelais (2 kil. O.) ; la Gravelle (6 kil. O.) ; la Brulatte (4 kil. N.-O.) ; Olivet (7.500 m. N.) ; le Genest (7 kil. N.-E.).

Superficie, cadastrée en 1831 par M. Becquet, 2.292 hect. — « Les trois quarts, écrit Miroménil (1696), sont en bonnes terres et prés, un quart en bois et landes, 9 métairies. » — 17 métairies, 150 bordages, 60 maisons sans terres de production en 1789 ; production à la même époque : seigle, avoine, sarrasin. « Le sol est aquatique, écrivent en leurs plaintes les paroissiens par la main de Pierre Tourenlore, leur syndic, ne fournissant en tous temps qu'une très modique récolte. Le lin, sur lequel ils fondent leurs espérances, a manqué totalement depuis longtemps. Les pasquages sont très mègres ; les foins d'une mauvaise qualité, les bestiaux de la plus petite espèce. »

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 53, de 1623 à 1633 ; — 77, de 1700 à 1710. — 285 feux en 1696 ; — 270 feux en 1766 ; — 700 communiants en 1780 ; — 238 feux environ en 1789 ; — 1.375 hab. en 1803 ; — 1.258 hab. en 1821 ; — 1.288 hab. en 1831 ; — 1.177 hab. en 1841 ; — 1.306 hab. en 1851 ; — 1.231 hab. en 1861 ; 1.151 hab. en 1871 ; — 1.142 hab. en 1881 ; — 1.056 hab. en 1891 ; — 1.036 hab. en 1898, dont 389 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 108 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 113 fermes en 1843. En dépendent : la Terrerie, 20 hab. ; la Chapelle-du-Chêne, 20 hab. ; la Loirie, 20 hab.

Bureau de poste créé en 1872, avec service télégraphique depuis 1877 ; chef-lieu de *perception* pour : Loiron, Beaulieu, la Gravelle, Montjean, Ruillé-le-Gravelais et Saint-Cyr-le-Gravelais ; bureau d'enregistrement depuis 1873 ; justice de paix, étude de notaire et d'huissier, recette de contributions indirectes, brigade de gendarmerie à cheval supprimée en 1857, réintégrée, 1872 ; compagnie de sapeurs-pompiers.

Assemblée

Assemblée, le dimanche le plus proche de la Madeleine, depuis 1866.

Foires et marchés

Foires et marchés. L'aveu de 1502 mentionne le droit de prévôté, et celui de 1630, plus explicite, le droit de foires, marché et coutumes. Foires en 1752 : le mardi après la Saint-Georges, le dernier mardi de juin, les mardis après la Saint-Jacques, après la mi-août, après la Saint-Mathieu, et après la Toussaint. Marché de fil et autres marchandises, le mardi. En 1799, foires : 4 vendémiaire, 16 brumaire, 8 floréal, 17 prairial, 13 thermidor et 4 fructidor. Marché le 2e jour de la décade. Toutes ces foires, encore indiquées dans les annuaires, ne se tiennent plus depuis vingt ans. — Marché, le mardi. Les halles, contiguës au cimetière, ont été détruites en 1849.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'archidiaconé et du doyenné de Laval ; — de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Laval, depuis la suppression de celui de la Gravelle ; — du district de Laval et chef-lieu de canton pour : Loiron, Beaulieu, la Gravelle, Montjean, Ruillé-le-Gravelais et Saint-Cyr-le-Gravelais en 1790 ; — de la Mission de Laval en 1797 ; érigée en cure par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de la Trinité. Vicariat fondé par ordonnance du 22 novembre 1819.

L'*église,* dédiée à saint Gervais et saint Prothais, « médiocre et assez mal arrangée », dit Davelu, avait sans doute à l'origine chœur et abside, transept et absidioles, car le plan antérieur aux restaurations de 1867 montre encore dans le transept nord cette disposition. Toutes les autres parties furent refaites après le XVe s. ; chœur et chapelle méridionale carrés, épais contreforts aux angles et le long de la nef, fenêtres en plein cintre. La façade, éclairée d'une double baie et d'une porte carrée flanquée de ses contreforts angulaires et de deux autres à glacis, était couronnée d'un beffroi et d'une petite pyramide en charpente, où André Saudrais installa une horloge avant 1760. A l'intérieur, des pilastres cannelés et des archivoltes à moulures simples décoraient les arcades du chœur et des chapelles. La nef a été prolongée et restaurée par M. Boutreux en 1867, le chœur et le transept reconstruits en 1879 ; le tout de style roman. On mentionne les autels de Sainte-Catherine (1489) et de Saint-Sébastien (1514) : L'église possédait, depuis le 23 octobre 1774, une parcelle de la Vraie-Croix donnée par les Capucins de Laval, avec son reliquaire en argent du prix de 292 ℔, offert par la famille Gastineau ; et les reliques de quatre martyrs, rapportées de Rome par Louis David et sa femme et reçues solennellement par 4.000 personnes qui accueillirent les pèlerins en 1787.

Fondations anciennes : la sacristie, à la présentation du seigneur. — La chapelle de Sainte-Catherine, de la Robinaisière ou de la Carterie, fondée le 3 décembre 1489 par Étienne Tremblay, à la présentation du sieur de la Valonnière ; *titulaires* : Jean *Lemoulnier,* 1489 ; Robert *Saibouez,* de Laval, 1565 ; Pierre *Nupied,* 1673 ; Julien-Jacques *Turpin de la Rouaudière,* 1783. — La chapelle de Saint-Sébastien ou de Chantepie : fondateur, Jean Marchand, prêtre, 1510 ; *titulaires* : Polidor de la *Vergne,* 1677 ; François de la *Briffe,* du diocèse de Montpellier comme le précédent, 1691 ; Jean *Pichot,* 1715 ; René *Queruau,* fils de Simon Q., 1772. — La *Basse-Jeguère,* possédée par Pierre *Le Hirbec,* 1730 ; Gabriel *Yver de Touchemoreau,* 1737.

Cure à la présentation de l'abbé de Marmoutier.

Curés : Le recteur de Loiron donne à bail, pour 40 sols de rente, une pièce de terre à Jean Le Guierchais, 1456. — Guillaume *Marteau,* 1470. — René *Girard,* 1510. — Jean *Garnier,* 1514. — Gervais *Herrouyn* fonde à Fromentières, sa paroisse natale, une chapelle et une école, 1526. — René *Morice,* démissionnaire, 1565. — François *Dubois,* mai 1565. — Jean *Dubois* se démet, 1580. — Guillaume *Morice,* 7 septembre 1580, résigne, 1584. — Jean *Le Bossé,* mars 1584, † 1604. — Ambroise *Beaugeard,* 1er septembre 1604, inhumé le 2 octobre 1626 au Pertre, où on lit dans son acte de décès : « Docte, sage et homme de bien, regretté de tous fors de quelques-uns de la paroisse avec lesquels il avoit eu procès. » — Jean *Le Seigneur,* de Chailland, maître ès arts, 20 octobre 1626. — Pierre *Heurtaut,* démissionnaire, 1670. — Pierre *Benoist,* 19 juin 1670, † 1676. — François *Lemasson,* docteur en théologie, demeurant à Paris, décembre 1676, résigne, juillet 1694, inhumé dans l'église le 3 août suivant. — Jean *Roussin,* principal du collège d'Auvers-le-Hamon, 13 juillet 1694, † 1699. — Michel *Bresteau,* 25 juin 1699, † 1705. — Joseph *Morin,* curé de Saint-Germain-d'Anxure, décembre 1705, résigne, 1709. — Adrien de *Courcelles,* du diocèse de Rouen, 28 septembre 1709, † 1722. — Charles de *Goué,* de Clivoy, 4 juillet 1722, † 1723. — Jean de la *Chapelle,* bachelier en théologie, du diocèse de Cahors, 20 décembre 1723, se démet étant pourvu de la cure de la Queue-en-Brie (Seine-et-Oise), 1727. — Balthazar *Mérial de Longchamp,* du diocèse de Paris. 18 juin 1727, † 1755. — Jean-Charles-Jacques *Bazin,* demeurant au Mans, 25 mai 1755, † 1780. — Pierre *Fleury,* gradué, ancien vicaire d'Aron et de Saint-Baudelle, né à Lonlay-l'Abbaye, installé le 15 février 1780, « très bon prêtre, honnête » (note de l'évêché), prête avec son vicaire, le 13 février 1791, un serment parfaitement catholique, signe son dernier acte public le 27 avril 1791, et est dénoncé au mois de novembre suivant au directoire du département pour avoir emporté avec lui les reliques de l'église qu'il prétendait lui appartenir, † à Jersey, 1793. — Pierre-René-Joseph Chérot, vicaire, né à Laval, fut interné aux Cordeliers de cette ville, 1792, puis déporté à Jersey. De retour à Loiron, 1801, il reprit ses fonctions et fut nommé en 1803 curé de Soulgé-le-Bruant où il avait été vicaire. Il avait pris sur tous les événements dont il avait été témoin des notes précieuses que M. Boullier a utilisées. La paroisse fut desservie par Jacques Chanteloup, chapelain de Saint-Nicolas de Craon, qui prend le titre de missionnaire catholique, 1789-1800.

L'intrus, René Huneau, ancien vicaire de Louverné, nommé en juillet 1791, signe son premier acte seulement le 4 février 1792 et reste jusqu'à la Terreur, malgré le mépris dont il est l'objet. Au Directoire de Laval, où il se présente le 19 pluviôse an II (7 février 1794) pour recevoir ses gages, on le paye en injures. « S… b…, gueux, lui dit-on, on va te faire passer à la lunette ; » et on le jette en prison d'où il ne sort qu'après avoir signé une apostasie en règle. L'année suivante le trouve parmi les déposants dans le procès contre les Terroristes.

Après le Concordat : André-Simon *Grippon,* ancien vicaire déporté de N.-D. de Sablé, qui s'était caché à Laval à la fin de la Révolution et avait desservi la paroisse de Saint-Vénérand, 1803, † 1809. — Jacques *Bourgault,* 1809-1830, † 1840. — *Richard,* 1830-1856. — Jean-Pierre *Pilet,* 1856, † 1873. — François *Bourdais,* 1873-1888. — *Fromentin,* 1888.

Presbytère construit en 1760 et conservé en assez bon état pendant la Révolution.

Petit *cimetière* autour de l'église, 1810, et grand cimetière sur la route de la Chapelle-du-Chêne.

Écoles

Écoles. — En 1778, il y avait à Loiron « une fille de charité ». Les deux sœurs de la Providence de Laval que le seigneur de Terchant appela à Ruillé en 1786 donnaient aussi leurs soins à la paroisse de Loiron. Les habitants demandent en 1789 des « écoles de charité ainsi que des sœurs pour le soulagement des malades ». L'école des filles est tenue depuis 1845 par les sœurs d'Évron, pour lesquelles le curé Bourgault légua une rente de 400 fr. — École laïque pour les garçons.

Bureau de charité

Bureau de charité ayant 790 fr. de revenu.

Féodalité

Féodalité. — Seigneurie mouvant de la châtellenie de Saint-Ouen. Plusieurs fois les seigneurs prétendant avoir droit de justice criminelle firent élever des fourches patibulaires et « justice à trois piliers » ; mais le comte de Laval, devenu seigneur de Saint-Ouen, les fit toujours démolir et abattre, et, dit la dame de Laval en 1464, il n'en existait plus depuis trente ans. Louis XI rendit une ordonnance en ce sens le 17 novembre 1464. L'aveu rendu par Pierre de Mathefelon en 1502 déclare néanmoins « justice à trois piliers, haute, moyenne et basse, droits de prévosté, sceaux et contrats, mesures, épaves, chasse et garenne à toutes manières de bestes », ce qui supposait le titre de châtellenie, plus expressément affirmé en 1630. Le même aveu mentionne « la mote ancienne de Loyron, en laquelle estoit anciennement le manoir et hébergement dudit lieu, avec les douves et fossés d'environ, boys de haute futaye et boys taillis, plesses, faulx et meurgers environ ladite mote, contenant le tout XL journaux ; le grand estang contenant IIII^{xx} journaux, et moulin à bled ». L'objet ainsi décrit, encore rappelé en 1630 comme « un vieil mazeril de chasteau avec douves à l'entour d'icelluy, allées et parterre, situé dans le bois taillis, proche le grand étang », n'est autre que cet ancien châtelier du XIe s., décrit par M. Moreau (*Bull. hist. de la M.,* t. II, p. 476), et qui consistait en une butte artificielle ceinte de fossés et une enceinte avec citerne au milieu, entre la butte qui en ferme l'ouverture et le grand étang. Cet ouvrage est à 800 m. N.-E. du bourg actuel. Peut-être fut-il élevé par l'un des personnages qui prenaient le nom de Loiron et qu'on rencontre dans les chartes des cartulaires du Ronceray, de la Roë et de Fontaine-Daniel. Toutefois, un seul est qualifié chevalier, Robert de Loiron, et à une date trop moderne, 1242. Les Mathefelon sont seigneurs de Loiron avant la fin du XIIIe s. Thibault de M. donne en partage à Hubert, son frère. Lancheneil et Loiron, 1297, et Foulques de M. donne au même Hubert, son oncle, la suzeraineté sur Jean de Vernie, chevalier. Ses successeurs sont à la fois seigneurs de Loiron et de Lancheneil (V. ce mot). Jeanne de Mathefelon, dame de Parthenay, confirme à Jacques de Mathefelon qui, pour fonder son anniversaire, donna une dîme au curé de Loiron, les droits cédés à Hubert, son ancêtre, 1398. Jean de M., qui rend aveu de Loiron en 1439, est cité aux assises du Mans pour avoir payé ses devoirs à 27 sols 6 den. au lieu de 30 sols l'écu, 1455 ; il vivait en 1481 et était remplacé par Pierre de M., son fils, en 1486. Dominique du Raynier, qui aliéna Lancheneil en 1614, vendit vers la même époque Loiron à Philippe du Matz, seigneur de Terchant, et les deux seigneuries restèrent aux mêmes mains jusqu'à la Révolution.

Notes historiques

Notes historiques. – Aucune trace antique, sauf le châtelier du XIe s. ; pas même de noms anciens, sauf celui du bourg, dans ce pays longtemps forestier. A peine peut-on citer : Oresse, Grihennes, Guildine, Forte-Écuère, la Bâte. L'église fut confirmée à Marmoutier par Hildebert (1097-1125) au profit sans doute du prieuré de Saint-

Martin de Laval, qui affermait en 1761 les dîmes au curé pour 160 ℔. — Les paroissiens prennent des lettres de sauvegarde de la garnison anglaise de Mayenne en 1433. — Émeute, le 2 décembre 1710, contre les huissiers et sergents qui venaient arrêter les collecteurs. — Le 5 juillet 1778, orage et grêle « grosse comme des œufs de poule et même d'oye ».

Le cahier de 1789, rédigé par Tourenlore et revêtu de quinze signatures, s'en prend aux religieux de Clermont, « couchés sur la molesse et sous des lambris dorés », et aux curés « dont les honoraires sont augmentés de plus d'un tiers par le nouveau rituel ». Refus de payer la dîme des pailles en 1790. Le 24 juillet, vendredi-fou, les hommes armés courent au-devant des brigands à la Brulatte, à Ruillé, à la Gravelle. Mais l'esprit religieux et royaliste de la population se manifeste bientôt. L'intrus se plaint qu'on le traite d'apostat ; les hommes refusent de se former en garde nationale. Enfin, le 15 août 1792, tous les jeunes gens réunis pour la conscription déclarent au commissaire François Hubert qu'ils ne consentiront jamais « à servir contre le roi et les prêtres ». La garde nationale de la Gravelle arrive sur ces entrefaites, tue un paysan d'un coup de feu ; un détachement vient de Laval ; le recrutement se fait tant bien que mal et l'on arrête quelques émeutiers, dont une femme, qui furent condamnés à huit ans de réclusion au mois de février 1793. Grâce aux officiers cantonaux et au détachement qui occupait le bourg depuis le mois d'août 1793, les républicains croyaient tenir Loiron, mais la population, au rapport de Duhesme, était contre eux. Les Chouans dominaient dans tout le pays et se livraient, dans le bourg même, à de cruelles représailles contre leurs dénonciateurs. Tourenlore est leur première victime (9 août 1793). Les officiers municipaux n'osent plus remplir leurs fonctions. Dans la nuit du 7 au 8 mars 1795, une troupe de quatre-vingts Chouans pénètre dans le bourg, pille les maisons des patauds et fusille Jean Fourmond ; cinq cents hommes font une nouvelle irruption le 28 avril en plein jour. Enfin, au soulèvement de 1799, le 11 novembre, trois à quatre cents royalistes viennent faire des réquisitions. Le 15 avril 1848, rixes à l'occasion de la plantation de l'arbre de la Liberté. — Janvier 1871, le 16e et le 17e corps d'armée de la Loire sont postés sur la grand'route de Bretagne, au-dessus du bourg.

Maires

Maires : *Garreau,* 1791. — *Gastineau,* démissionnaire le 16 août 1792. — François *Moueste,* 1792, tué le 29 ventôse an II. — *Garreau,* réfugié à Laval, an III, an IV. — *Duchesnay* fils, président de l'administration cantonale ; *Lepont,* adjoint, 19 juin 1798. — Julien *Hairain,* † le 21 prairial an VIII. — Jacques *Dhommeau,* propriétaire, 21 floréal an IX. — François *Paillard-Houisière,* 1808, 1813. — Pierre-Jacques *Gasseau,* 15 octobre 1813. — François *Guinoiseau,* 1816. — Julien *Garreau,* 1816-1824. — *Larue,* 1824. — *Denuault,* 1827, 1830. — Julien *Lemonnier du Housseau,* 1833, 1840. — Jean *Paumard,* 1840, 1846. — *Lemonnier,* 1850. — Charles *Dulaurent,* 1858-1865. — Amand *Davost,* 1865-1870. — Jean-Baptiste-Alfred *Pommerais,* 1872.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1622. — Cab. de la Beauluère, *Recherches,* t. VII. — Arch. de la M., B. 501, 1.029, 1.155, 1.160, 1.189, 1.200, 1.213, 1.278 ; C. 88 ; G. 46 ; plan de l'ancienne église. — *Rev. du Maine,* t. XXIII, p. 260. — *Cart. de la Roë,* f. 28 ; *du Ronceray,* p. 224, 229, 231, 232 ; *de Fontaine-Daniel,* p. 174. — Ménage, *Hist. de Sablé,* p. 110. — Bib. d'Angers, fds Thorode, analyse du chart. de la Vezouzière. — *Bull. hist. de la M.,* t. II, p. 476 ; t. XVI, p. 65, 86, 121, 124, 129. — *Comm. hist. de la M.,* t. I, p. 41, 79 ; t. III. p. 332. — Arch. nat., G/7. 528 ; KK. 324 ; F/1c, III, Mayenne, 5, 6, 7. — Chart. de M. le duc de la Trémoïlle. — Lib. fundat., t. III, f. 167.

Localités

— Pour les localités, v. les art. : *Chantepie, la Guicherie, la Sorinière, la Chapelle-du-Chêne.*